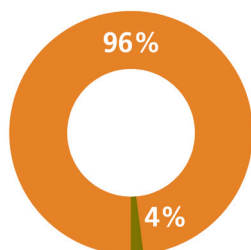


## GOVERNANCE ET PROTECTION



### QUELQUES CHIFFRES



- **4%** du budget de l'Etat rétrocédé aux collectivités territoriales

- **171** parlementaires dont **29** femmes



- **214** Communes rurales et **41** communes urbaines

En matière de gouvernance et paix, la Suisse a pour objectif de contribuer au renforcement de la paix et la cohésion sociale en vue d'un développement social et économique inclusif, une gestion des ressources publiques adéquate et une réduction de la fragilité des institutions. Ceci suppose de promouvoir un dialogue entre les institutions nationales, locales, le secteur privé et la société civile. Une attention particulière est accordée aux femmes et aux jeunes.

La coopération suisse soutient alors la création et le maintien par l'Etat central et les collectivités territoriales d'un système de gouvernance locale capable d'assumer ses tâches et de répondre aux demandes des citoyens.

Le rapprochement entre l'Etat et le citoyen permet de prévenir des conflits potentiels et de mieux gérer les conflits existants. Il constitue une contribution essentielle à la construction de la paix et à la réduction de la fragilité du tissu social. Le soutien de la Suisse porte également sur le renforcement des capacités des structures de jeunes afin qu'ils participent de manière citoyenne et démocratique à la gestion des affaires publiques et à la résolution pacifique des conflits.

Dans un contexte fragile, la Suisse maintient son appui aux organisations humanitaires dans la protection des populations vulnérables, réfugiées ou déplacées par le conflit.